

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1960)

Rubrik: Relations du CICR avec les institutions internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qui comprend des représentants du CICR et de la Ligue, a réparti entre les Sociétés nationales qui avaient présenté des demandes circonstanciées, les revenus de ce fonds. Les bénéficiaires ont été les Sociétés nationales de Ceylan, de l'Inde, de Jordanie, de Libye, d'Afrique du Sud et de Thaïlande.

RELATIONS DU CICR AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Nations Unies

Le CICR est demeuré, comme les précédentes années, en relations suivies avec l'Organisation des Nations Unies et particulièrement avec celles de ses institutions spécialisées dont les activités présentent un caractère humanitaire. C'est ainsi qu'il est resté en rapports constants avec le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés. En outre, il s'est fait représenter par des observateurs aux réunions et conférences suivantes, tenues à Genève au cours de l'année :

- 25^e et 26^e sessions du Conseil exécutif de l'OMS ;
- 16^e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU ;
- 3^e et 4^e sessions du Comité du programme du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
- 13^e Assemblée mondiale de la Santé
- 30^e session du Conseil économique et social de l'ONU.

Autres institutions

Le CICR entretient aussi des relations avec des institutions internationales gouvernementales, mais distinctes des Nations Unies. Mentionnons le Comité international de Médecine et Pharmacie Militaires au congrès duquel le CICR s'est fait représenter par l'un de ses membres¹ et le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes.

¹ Voir ci-dessus, p. 20.

Parmi les institutions non gouvernementales avec lesquelles le CICR fut en rapport, il convient de citer en premier lieu le Comité international pour l'Année mondiale du réfugié qui groupe plusieurs agences bénévoles travaillant en faveur des réfugiés. Le CICR a continué à mettre des locaux à sa disposition. Il a participé à la Conférence des Organisations non gouvernementales intéressées aux problèmes de migration et a continué d'assurer la présidence du Comité de liaison de cette Conférence. En outre, il a délégué un représentant à l'Assemblée générale des Associations européenne et mondiale pour l'étude du problème des réfugiés, qui s'est tenue fin septembre à Weggis (Lucerne).

Signalons encore les réunions et conférences suivantes, auxquelles le CICR s'est fait représenter :

Conférence des Organisations non gouvernementales sur la Campagne mondiale contre la faim (Rome) ; 12^e et 13^e sessions du Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (Naples et Genève) ; Union mondiale de l'Œuvre de secours aux enfants (Paris) ; Symposium international de l'Organisation internationale de Protection civile (Genève).

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Le Service de presse et d'information s'efforce de développer la compréhension de tous pour le CICR, son œuvre, de même que pour les idéaux et principes de la Croix-Rouge. Ses relations avec l'opinion publique s'exercent principalement par des contacts avec la presse, la publication de communiqués et articles, l'édition de brochures, la diffusion de photos, la production et la diffusion de films, des émissions radiophoniques et de télévision, des réponses à des demandes de documentation, des exposés, des causeries et conférences.

En outre, le Service d'information assume plusieurs autres activités telles que la participation du CICR à des expositions, le soutien de sa collecte annuelle, des études historiques, la contribution à des concours, des travaux relatifs à la philatélie